Homologation 40 km/h (suivant législation) : grandes plaques de signalisation et gardes-boue robustes.

Boîte de transport en matière plastique pour le transport du banc de contrôle mobile.

Un cône d'alimentation robuste, combinée aux disques d'épandage OM, permet d'épandre l'engrais granulé (ZG-B Special, ZG-B Super, ZG-B Drive).

La caméra de recul sert essentiellement à la sécurité pour les manœuvres. Et ce à tout moment grâce à la capacité de vision nocturne et à un objectif chauffé.

Le dispositif de pesée sans réglage pour la détermination du contenu de la trémie (uniquement pour ZG-B Special et ZG-B Super). La vitesse maximale en combinaison avec le dispositf de pesée est de 40 km/h.

Grandes grilles – elles protègent le système d'épandage de façon optimale face aux pierres ou autres corps étrangers.